

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 735 CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 735

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 mai 1962

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1962

Date du numéro

31 mai 1962

### TEXTE INTÉGRAL

Est rengagé dans la Mûlice de la Côte Française des Somalis comme 2e classe pour deux ans et pour compter du 21 mai 1962: — Idriss Douale, mle 2090. Le contrat de rengagement est souscrit à titre définitif et pour compter du 21 mai 1962.